Monsieur le Président de Thiers Dore Montagne
et du CIAS
47 avenue du Général de Gaulle
63300 Thiers

A Thiers, le 28 octobre 2026

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du 5 novembre

Monsieur le Président, **le syndicat CGT Thiers Dore Montagne, appelle l'ensemble des agent-e-s de la collectivité TDM et CIAS à un mouvement de grève et de manifestation pour la journée du 5 novembre 2026 pour défendre les revendications portées par la fédération CGT des services publics :**

- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,50 € ;
- Refonte complète des grilles indiciaires garantissant un réel déroulement de carrière ;
- La reconnaissance réelle des qualifications, de l'expérience et des déroulements de carrière ;
- Le doublement de traitement entre le début et la fin de carrière pour une carrière complète ;
- Le rétablissement de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver et de le renforcer ;
- La suppression du jour de carence et le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agents sont en congé maladie ordinaire ;
- La réaffirmation du principe : un emploi permanent = un fonctionnaire titulaire ;
- Un plan massif de titularisation des contractuels sur des besoins permanents ;
- L'abrogation des mesures qui généralisent le contrat et la précarité ;

Localement le syndicat CGT TDM porte pour tou-te-s les agent-e-s de la collectivité les revendications suivantes :

- **Revalorisation et harmonisation immédiate du RIFSEEP sur la partie IFSE ;**
- **L'augmentation des moyens humains et materiels pour tous les services ;**
- **Meilleure reconnaissance et valorisation des missions et carrières des agent-e-s**
- **Le remplacement systématique et immédiat des postes vacants : retraite, mobilité, maladie etc. dans tous les services concernés ;**
- **Un cadre règlementé et des protocoles établis sur chaque site en cas de situation météorologique pouvant porter atteinte à la sécurité des agent-e-s ;**
- **Participation pour le volet mutuelle des agent-e-s à hauteur de 30€ ;**
- **La prise en charge de la perte de rémunération des agent-e-s induite par la loi de finances lors d'un congé maladie ;**
- **Un protocole d'accord sur l'égalité Femmes/Hommes au sein de la collectivité ;**
- **Une prise en compte scrupuleuse et sans délai des violences sexistes et sexuelles au travail et de tout propos ou attitudes discriminatoires ;**
- **Une consultation systématique des représentant-e-s F3SCT et la mise en place immédiate des préconisations du plan d'action sur chaque site en lien avec le DUERP ;**
- **Une politique de prévention et d'action de la santé physique et mental des agent-e-s**
- **La reconnaissance de la pénibilité pour tou-t-es les agent-e-s ;**
- **Pas de remplacements des agent-e-s grévistes sauf dans les cas de nécessité de service comme autorisé dans le décret ;**

Afin de permettre à l'ensemble des agent.e.s de la collectivité de faire entendre leur voix, de combattre les injustices et les inégalités, de couvrir toutes les actions qui pourraient être décidées au niveau local, départemental et national, pour l'amélioration des conditions de travail et contre le manque de moyens humains et matériels dans tous les services, **notre syndicat dépose un préavis de grève reconductible pour le jeudi 5 novembre dès 00h.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le syndicat CGT TDM,
la secrétaire générale, Noémie Fezazi